

# Jette

## info

Editeur responsable: Hervé Doyen, Bourgmestre  
 Chaussée de Wemmel 100  
 1090 Bruxelles  
 Tél.: 02/423 12 11  
 Fax : 02/425 24 61  
 E-mail : infojette@jette.irisnet.be

FÉVRIER 2006 N° 128

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

## Le Foyer jettois

### Le logement social avec du coeur

*Depuis quelques années, le marché immobilier au sein de la Région bruxelloise connaît une évolution difficile. En raison de la hausse constante des prix de vente et de location, beaucoup de personnes éprouvent de plus en plus de difficultés à se loger dignement à un prix raisonnable. La société de logement du Foyer jettois tente d'apporter une réponse à cette demande croissante en mettant à disposition 1176 habitations sociales dans notre commune. Cette offre étendue fait du Foyer jettois un partenaire important du logement à Jette. Les logements sociaux du Foyer jettois, augmentés des autres projets immobiliers initiés par les autorités communales, démontrent tout l'intérêt que porte l'administration à la création de conditions d'habitat de qualité, par ailleurs droit fondamental de chacun. Grâce à un travail dynamique, le Foyer jettois veille à proposer aux locataires un logement aussi agréable que possible. Un logement social avec du coeur.*

**Tout sur  
 LE FOYER JETTOIS  
 ET LE LOGEMENT SOCIAL À JETTE  
 dans notre dossier**

**EN PAGES 4 ET 5**

**Congés de Carnaval :  
 stages pour enfants  
 PAGE 7**

**3 et 4 mars :  
 24 heures de Picorchamps  
 PAGE 8**

**Du 2 au 4 mars :  
 Un autre regard sur l'Afrique  
 PAGE 11**





### Crise du logement: un problème d'économie et de marché

Le logement est devenu un problème pour bon nombre de ménages dans notre région : les allocataires sociaux – dont les pensionnés – ne trouvent plus de logement à louer à un prix adapté à leurs revenus, les jeunes ménages ont d'importantes difficultés pour s'installer dans une commune bruxelloise. La pression immobilière est importante et crée des drames sociaux.

Certains citoyens s'insurgent et demandent – voire exigent – que les responsables politiques agissent. Il faut cependant être raisonnable : ce ne sont pas les pouvoirs publics qui créent la crise du logement à Bruxelles et ils ne disposent que de très symboliques moyens pour l'arrêter.

En Belgique, et particulièrement à Bruxelles, le pourcentage de logements publics est très faible en comparaison avec nos voisins européens. C'est un retard historique : la Belgique, au lendemain de la guerre, a préféré favoriser l'accès à la propriété que d'investir dans les logements publics. Elle a donc un pourcentage de propriétaires beaucoup plus élevé que ses voisins européens.

Nous pouvons, dans une action à très long terme, corriger un tant soit peu la situation. C'est l'optique du plan régional de création de 5000 logements en 5 ans dans lequel la commune de Jette s'est largement impliquée en mettant deux terrains à bâtir à disposition de la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Nous pouvons aussi, à la marge, apporter des solutions complémentaires, comme par exemple les agences immobilières sociales au niveau local ou des allocations loyers au niveau régional. Le Fonds du Logement des Familles peut aussi apporter une aide à l'acquisition de logement par les jeunes ménages. Nous luttons aussi contre l'abandon des immeubles.

Ce sont toutes ces mesures, importantes ou modestes, qui tentent de diminuer l'impact négatif de la crise du logement. Mais la résolution de cette crise n'arrivera que par un nouvel équilibre sur le marché locatif. Car au bout du compte, il s'agit bien ici d'un problème d'économie et de marché.

Hervé Doyen,  
votre Député-Bourgmestre

## En direct du Conseil communal

Le conseil communal de janvier s'est tenu le mercredi 25. Différents aspects de la vie communale y ont comme d'habitude été débattus. Nous revenons ici sur les points marquants de cette séance.

**INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER.** Suite à la démission d'André Van Dromme (MR) en décembre dernier, il y avait lieu de pourvoir le siège laissé vacant. C'est le deuxième suppléant venant en ordre utile sur la liste sur laquelle André Van Dromme avait été élu qui a prêté serment; la première suppléante, épouse d'un conseiller communal, ne pouvant pas siéger car elle se trouve dans un cas d'incompatibilité prévu par la loi. Joseph Amisi Yemba a donc été installé dans ses fonctions et a rejoint les rangs du groupe PS.

**CONTRAT DE QUARTIER.** Un bureau d'étude agréé sera chargé de constituer un dossier de base rassemblant les propositions d'actions qui seront menées dans le cadre du Contrat de Quartier obtenu par Jette. Ce dossier sera transmis à la Région au mois d'octobre 2006.

Sous l'impulsion du collège des bourgmestre et échevins et du bourgmestre Hervé Doyen, Jette a pu convaincre la Région de Bruxelles-Capitale que des mesures fortes devaient être prises pour lutter, notamment, contre la situation fragile de certains quartiers (espace public, immeubles désaffectés,...), la disparition de commerces ou encore l'état des immeubles privés.

Les finances communales ne permettent pas d'envisager des projets d'envergure, transversaux et fort coûteux. Une aide régionale via les politiques de revitalisation des quartiers était donc justifiée. La demande du collège des bourgmestre et échevins a été entendue! La commune bénéficiera d'un financement de 9.000.000 EUR via la Région, augmentés de 3.125.000 EUR via les accords Beliris "Etat fédéral-Région". Ceci devrait permettre notamment de réaffecter des sites inoccupés, de mettre en place des actions dynamiques en faveur des commerces de qualité, de poursuivre la rénovation de l'espace public ou encore de créer des partenariats privés-publics en matière de logement, de remise à l'emploi ou de formations.

Les citoyens des périmètres visés par ce contrat de quartier seront associés à ce travail. Nous y reviendrons plus complètement et précisément dans une prochaine édition du Jette Info.

## Nouvel écrin pour la réception de Nouvel An



Les Jettois se sont déplacés en masse pour la réception de Nouvel An de l'administration communale qui avait lieu le samedi 21 janvier. La Maison communale a servi de joli décor, quoique quelque peu étroit, à cette réception au cours de laquelle les habitants ont pu entendre les bonnes résolutions du collège des bourgmestre et échevins, recevoir des informations

concernant tous les services ouverts au public et boire un petit verre tout en discutant avec les voisins ou avec les mandataires et responsables communaux. Certains Jettois, ont même pu découvrir pour la première fois avec La Maison communale, dans laquelle l'administration s'est installée il y a quelques mois.

### Le Jette Info de janvier en retard dans vos boîtes

Le mois passé, le bulletin mensuel d'information communale Jette Info est arrivé en retard dans vos boîtes aux lettres. La raison est une erreur survenue dans le processus d'impression: certains caractères à accent avaient disparu. Si cela ne posait guère de problèmes dans la version en néerlandais, certains textes en français étaient en revanche pratiquement illisibles. Le journal a donc dû être réimprimé, ce qui explique le retard. Bien que la faute soit à imputer à la firme privée chargée de l'impression, nous vous demandons de nous excuser pour ce retard.

## INFOS PRATIQUES

UNE QUESTION SUR  
LA COMMUNE DE JETTE ?  
Surfez sur [www.jette.be](http://www.jette.be).



### LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100  
1090 Jette - Tél. 02/423.12.11

### Horaires des services communaux

Services Population, Etat civil, Gestion du Territoire (Urbanisme) et GEFICO : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h (Gestion du Territoire uniquement sur rendez-vous de 16 à 19 h)

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

### SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

Chaussée de Wemmel 100  
1090 Jette - Tél. 02/421.42.01

Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

### HÔTEL DU CONSEIL

Place Cardinal Mercier, 1  
1090 Jette

- Commissariat de police  
Tél.: 02/412.68.06

### AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Rue A. Vandenschrieck, 77

1090 Jette  
Tél.: 02/423.19.10

### CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47  
1090 Jette

- Secrétariat: 02/422.46.11
- Service social: 02/422.46.40

### AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE DE JETTE

Chaussée de Wemmel 100  
1090 Jette

Tél.: 02/421.70.90/91

### Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal est fixée au **22 février 2006 à 20h**. Cette séance aura lieu dans l'Hôtel du Conseil (place Cardinal Mercier 1 - niveau 2/3 - salle du Conseil).

**RUE LONGTIN**

**Renouvellement des trottoirs**

Le renouvellement des trottoirs se poursuit dans la rue Longtin. Après la pose d'un trottoir traversant et le renouvellement d'une partie des trottoirs, c'est au tour des trottoirs compris entre la rue Carton de Wiart et la chaussée de Jette d'être rénovés. Les dalles sont renouvelées, tout comme les bordures de trottoirs et les pourtours d'arbres. Sibelga, en coordination avec l'entrepreneur, placera des câbles pour le nouvel éclairage qui sera fixé contre les façades. La durée de ces travaux est estimée à 65 jours ouvrables, ils devraient donc se terminer à la fin du mois d'avril. La voirie sera ensuite réasphaltée. Un ralentisseur de vitesse sera dans un même temps construit dans cette portion de voirie. Cette seconde phase est prévue pour le début du printemps. Seule la circulation locale sera admise pendant les travaux, les garages seront temporairement inaccessibles. Une interdiction de stationnement sera en vigueur en journée, entre 7h et 16h. En dehors de ces heures, le stationnement sera autorisé.

**RUE VANDERBORGH**

**Mise à sens unique**

Les travaux d'aménagement de la rue Vanderborgh continuent, entre la rue Prince Baudouin et l'avenue de Laeken. Outre la rénovation des trottoirs et des bordures, des places de parking en épi seront créées dans cette partie de la rue ainsi que des fosses à plantes. Pendant les travaux, une circulation à sens unique sera d'application, de l'avenue de Laeken vers la rue Prince Baudouin. Les garages seront temporairement inaccessibles.

**RUE BAECK**

**Trottoirs traversants**

Deux trottoirs traversants seront construits dans la rue Baeck à hauteur de la rue Toussaint. Les travaux doivent débuter dans le deuxième moitié du mois de février et se dérouleront en deux phases, de manière à perturber la circulation le moins possible. La pose d'un trottoir traversant prend, en raison du séchage, à peu près deux semaines. Durant cette période, la circulation sera déviée. Le trafic sera possible dans la rue Toussaint pendant les travaux.

**CARREFOUR RUE ESSEGHM ET RUE LÉOPOLD IER**

**Travaux d'aménagement**

Dans le cadre de l'instauration d'une zone 30 dans différents quartiers de Jette, des travaux d'aménagement sont entrepris au carrefour formé par les rues Essegheem et Léopold Ier. Tout comme cela a déjà été fait au carrefour avec la rue des Augustines, un trottoir traversant sera construit au croisement des rues Léopold Ier et Essegheem pour marquer l'entrée dans la zone 30. En outre, deux coussins berlinois seront aménagés à hauteur du n° 353 de la rue Léopold Ier pour limiter la vitesse à 50 km/h. Pendant les travaux, qui devraient prendre 2 à 3 semaines, la circulation des voitures et des bus est temporairement déviée.

**TRAVAUX DE LA STIB**

La STIB prévoit des travaux de rénovation dans différentes rues de Jette. Les travaux se dérouleront en quatre phases et prendront environ trois mois. La première phase concernera l'avenue Rommelaere (entre l'avenue Stiénon et l'avenue Masoin). La deuxième phase se déroulera dans l'avenue Masoin (entre l'avenue Rommelaere et la rue Hubert); la troisième phase dans l'avenue Masoin (entre la rue Hubert et la place Van Gehuchten) et la quatrième, phase sur la place Van Gehuchten. La STIB veillera à ce que, pendant les travaux, la circulation soit le moins possible gênée.

VOTRE SÉCURITÉ, C'EST NOTRE MÉTIER

**Zone de police de Bruxelles-Ouest**

Chaque mois, nous abordons, dans le cadre de cette rubrique "Police en pratique", un thème lié à vos relations avec le service de police. Des conseils vous sont prodigués, des informations vous sont transmises, afin de vous faciliter la vie et de mieux vous protéger. Vous serez ainsi au courant des dernières nouveautés au niveau légal ou en matière d'organisation des services de la zone de police Bruxelles-Ouest.

**Résultats de la campagne Bob dans la zone de Bruxelles-Ouest**

L'Institut belge pour la Sécurité routière (IBSR) a reconduit, fin de l'année passée, sa traditionnelle campagne Bob. Cette campagne contre la conduite en état d'ivresse connaît un grand succès depuis déjà 10 ans. Le slogan "Pas de fête sans Bob" a rythmé cette dernière campagne qui incite les gens à désigner un chauffeur qui ne boit pas et qui garantit aux autres une chouette soirée sans encombre.

Dans le cadre de la campagne Bob, la zone de police de Bruxelles-Ouest a également organisé diverses actions. Parmi celles-ci, trois actions d'envergure se sont déroulées sur le territoire des cinq communes de la zone (Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, Jette, Koekelberg et Molenbeek-Saint-Jean) à plusieurs dates: le 23 décembre de 15h à 24h; du 6 janvier à 18h30 au 7 janvier à 2h; du 13 janvier à 18h30 au 14 janvier à 2h.

- Nombre de véhicules contrôlés: 431
- Nombre de tests d'haleine réalisés: 429
- Nombre de tests positifs: 11
- Nombre de tests en phase d'alerte: 3
- Nombre de permis de conduire retirés: 11
- Nombre de procès-verbaux pour d'autres infractions (papiers de bord, contrôle technique, absence d'assurance et autres): 48

Sachez qu'en cas de conduite en état d'ivresse, vous devrez payer une amende de 137,5 EUR. Un juge peut faire grimper cette amende à 27.500 EUR en cas de récidive. Il se peut, en outre, que vous deviez rendre votre permis de conduire pour un

certain temps, avec un minimum de 3 heures, et la possibilité qu'il vous soit définitivement retiré en cas d'infractions graves ou répétées.

Les campagnes Bob prouvent leur utilité. Les contrôles accrus et la sensibilisation poussent de plus en plus de gens à choisir un Bob pour les ramener sains et saufs à la maison. C'est une bonne chose lorsque l'on sait que les conducteurs qui atteignent la limite de 0,5 ‰ encourrent un risque d'accident beaucoup plus grand. Le risque d'accident mortel est multiplié par 2,5 avec un taux d'alcool de 0,5 ‰; par 4,5 avec un taux de 0,8 ‰; par 16 avec un taux de 1,5 ‰ ... La conduite en état d'ivresse (au-delà de 0,5 ‰) joue un rôle dans 19 % de l'ensemble des accidents corporels et 22 % de l'ensemble des accidents avec tués et blessés graves. Des chiffres qui poussent à réflexion.



**A louer Jette**

**APPARTEMENT**

rue Jules Lahaye 178  
(appartement n° 10)  
- rez-de-chaussée

83m<sup>2</sup> - 1 chambre à coucher - jardin - cuisine semi-équipée  
loyer 460,45 EUR + charges 92 EUR  
réservé aux personnes en chaise roulante  
Libre: 01/03/2006

Revenu maximum autorisé (1 revenu: 18.147,14 EUR; 1 revenu + pers.: 20.163,49 EUR; 2 revenus: 23.043,90 EUR + par personne handicapée à charge: 3.456,57 EUR)

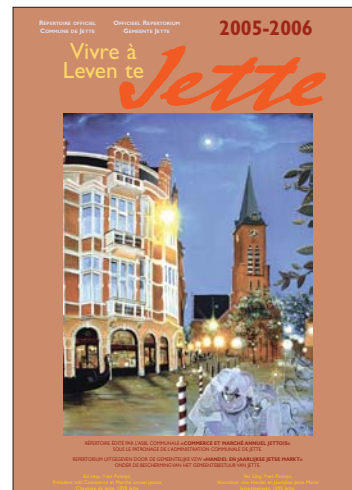
Intéressé(e)? Tél. au service communal Propriétés communales: 02.423.13.98/90 ou 0475.93.70.16.

**Plus de timbres fiscaux pour demander un permis de conduire**

Depuis le 1er février 2006, vous ne devez plus payer à l'aide de timbres fiscaux lorsque vous demandez un permis de conduire. Vous pouvez désormais payer cash, par virement ou par paiement électronique toute demande de permis de conduire (qu'il soit définitif, provisoire ou international) ou de licence d'apprentissage. Le demandeur rétribue ainsi directement la commune.

**Une publicité dans le Vivre à Jette**

Chaque année, à l'occasion du marché annuel, l'administration communale publie la brochure "Vivre à Jette". Outre des informations utiles sur l'administration et les associations, les Jettois y trouvent un listing répertoriant tous les commerces de la commune. Afin d'organiser au mieux les annonces publicitaires dans ce répertoire commercial, trois responsables se rendront chez les commerçants jettois ainsi que dans les entreprises. Ces personnes sont André Electeur, Yves Putzeys et Serge Meyen. Eux seuls s'occupent de la publicité dans l'unique répertoire commercial de la commune, "Vivre à Jette".





# Le Foyer jettois, des habitations sociales dans un environnement agréable

Le Foyer jettois est une des 33 sociétés de logement social qui assurent la gestion des habitations sociales en la Région de Bruxelles-Capitale. Disposant d'un parc immobilier de 1176 habitations sociales, le Foyer jettois est un partenaire important du logement dans notre commune. La société de logement représente en outre un ensemble dynamique au sein duquel les

travailleurs et les gestionnaires s'appliquent en permanence à améliorer les conditions de vie des locataires.

## 1176 habitations sociales

Depuis sa fondation en 1922, le Foyer jettois fournit un logement à des personnes défavorisées ou à faibles moyens financiers. Vu l'évolution du marché immobilier dans et autour de notre capitale - prix de location ou d'achat en hausse constante - l'intérêt de la société de logement social ne cesse de croître. Le patrimoine immobilier du Foyer jettois s'élève à 1176 habitations sociales. Les plus connues dans notre commune sont les résidences Essegheem dans la rue Lahaye, qui comptent près de 600 logements, et les quatre bâtiments du com-

plexe Florair, où l'on dénombre à peu près 300 logements. Les maisons et appartements restants sont dispersés dans Jette, dans les avenues Stiénon, Rommelaere, De Heyn, du Heymbosch, Depaire et les rues Hoornaert, Delathouwer, Loossens, Baeck, Saint-Vincent de Paul, Vanderperren. Le Foyer jettois préfère la dispersion à la concentration dans de grands ensembles. C'est la raison pour laquelle d'autres habitations sont rachetées, rénovées et, par la suite, proposées comme logements sociaux; comme c'est le cas pour le projet de la rue Serkeyn.

L'offre de logements sociaux dépasse d'ailleurs les limites de la commune. Les différentes sociétés de logement social tra-

vailent avec le même système informatique, selon les mêmes conditions d'octroi et sur base d'une banque de données commune. Ce système permet une coordination rapide des dossiers. Cela se traduit, pour le demandeur, en une inscription unique auprès d'une société de logement de la Région de Bruxelles-Capitale et la possibilité d'être tenu au courant de l'offre dans les autres sociétés bruxelloises de logement.

## Rénovations et nouvelles constructions

Beaucoup de personnes rencontrent des problèmes pour l'obtention d'une habitation sociale dans la Région de Bruxelles-Capitale. Les listes d'attente sont parfois particulièrement longues. Jette a connu une rotation de presque 100 logements par an, mais cette tendance s'est considérablement ralentie ces dernières années. L'offre annuelle de logements disponibles diminue; on ne peut anticiper cette diminution que par l'acquisition de nouvelles habitations ou par de nouvelles constructions. Afin d'augmenter l'offre de logements sociaux dans notre commune, l'Agence Immobilière Sociale (AIS) a été intégrée au Foyer jettois.

Il n'est pas aisé, au sein d'un environnement urbain comme Jette, d'apporter une réponse définitive à une incessante demande de logements de qualité à prix modéré. Vous découvrirez dans ce dossier comment le Foyer jettois s'engage autant que possible à offrir aux Jettois des conditions d'habitat dignes.

## En pratique

**De nombreux Jettois sont demandeurs d'un logement social. Pratiquement, comment demander et obtenir une telle habitation?**

Les modalités d'octroi d'un logement social dépendent de toute une série de conditions. Vous ne pouvez pas être propriétaire d'un bien immobilier. Des conditions de revenus existent également. Une famille avec deux salaires ou plus ne peut, par exemple, pas dépasser un plafond de 22.498,58 EUR (le loyer est établi en fonction des revenus du ménage). Vous devez, de plus, en tant que futur locataire d'une société de logement avoir satisfait à toutes vos obligations (comme le paiement du loyer et des charges, l'entretien des locaux,...) et résider officiellement en Belgique. Une seule inscription est acceptée par adulte. De manière générale, le classement de la demande dépend de deux facteurs: la date d'inscription et la priorité prévue par la loi. C'est notamment le cas pour un(e) isolé(e) avec un ou plusieurs enfants, une famille comptant une personne handicapée, quiconque perd soudainement son logement (incendie, expropriation),... Il est important de savoir que le classement évolue avec la situation du/de la candidat(e).

La liste d'attente dépend aussi de la disponibilité des logements adaptés à la composition du ménage. Les grandes habitations, avec plus de trois chambres, sont rares et connaissent de longs délais d'octroi. La même chose prévaut pour les appartements d'une chambre. D'autre part, une priorité est accordée aux locataires d'une société de logement social qui introduisent une demande de déménagement vers une habitation plus adaptée.

Comme vous pouvez le remarquer, les critères d'octroi d'un logement social sont très précis et sont destinés à aider les personnes qui en ont le plus besoin. Pour introduire une demande de logement ou pour de plus amples informations, contactez le Foyer jettois.

**Le Foyer jettois**  
rue Jules Lahaye 282  
- Résidence Essegheem 3  
Tél.: 02.478.38.35

**Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9h à 12h; du lundi au jeudi de 14h à 17h.**



## Travailler à un logement sûr et écologique

L'administration et les collaborateurs du Foyer jettois oeuvrent chaque jour à rendre les conditions de logement des locataires aussi agréables que possible. Un large éventail de mesures et d'initiatives existe pour améliorer le bien-être des locataires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leur logement. Une attention particulière est accordée à la sécurité de l'habitat et à la propreté publique. Un grand intérêt est également porté à la sécurité à l'intérieur des habitations, notamment pour la prévention contre l'intoxication au CO, ou au budget des locataires via la cogénération ou des mesures d'économie d'énergie.

### Mesures de sécurisation

La Région soutient les actions communales qui visent à améliorer la qualité de l'espace public. C'est dans ce cadre que la commune a pu compter, par le passé, sur des subsides de la Région de Bruxelles-Capitale pour sécuriser les logements sociaux. Sur demande des habitants, les accès du complexe Essegheem ont été divisés et sécurisés par un système de badge. L'espace dégagé est utilisé à des fins d'utilité publique. Les bureaux du Foyer jettois

ont été agrandis et l'Agence immobilière sociale s'y est établie, tout comme le projet social L'Abordage. En matière de sécurisation, des caméras de surveillance vont être placées dans les complexes Essegheem et Florair. En collaboration avec l'équipe communale de Prévention, deux collaborateurs de prévention ont en outre été engagés pour travailler à Essegheem et Florair.

La propreté du quartier n'est pas oubliée. Des canisites ont été construits sur le terrain d'Essegheem. Un responsable, qui peut donner des sanctions administratives, a été désigné. Ces mesures, combinées à des actions de contrôle spécifiques en présence de la police, aident à lutter contre les problèmes de déjections canines.

### Economie d'énergie

Le Foyer jettois lutte contre les intoxications au monoxyde de carbone (CO). Tous les chauffe-eau des salles de bains des quatre immeubles Florair ont été remplacés par un appareil central de chauffage d'eau dans les chaufferies des bâtiments. Cette mesure favorise autant la sécurité que le confort d'utilisation. En supprimant

les chauffe-eau des salles de bains, on élimine les risques d'intoxication au CO dans ces espaces.

La société de logement social pense également au budget des locataires et à l'environnement. Ainsi, le Foyer jettois s'est engagé, en collaboration avec Sibelga, dans un projet de cogénération sur les sites Essegheem et Florair. La production d'électricité est couplée à la production d'eau chaude. Sibelga a entièrement pris à sa charge les frais d'investissement de ce projet. Les locataires peuvent, eux, profiter d'une économie d'énergie qui leur fait gagner 5% sur leur facture énergétique.

De plus, une collaboration avec l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) a été conclue afin d'aider 12 familles à réduire leur consommation d'énergie. Si ce test s'avère concluant, d'autres locataires profiteront de l'expérience de ces familles.

Parvenir à un habitat de qualité est un travail de longue haleine pour le Foyer jettois. Cela se traduit par différents facteurs qui tous évoluent et contribuent à la satisfaction des nombreux locataires.

# L'Agence immobilière sociale Elargir l'offre de logements sociaux

L'Agence immobilière sociale (AIS) fut fondée au printemps 2001. L'agence est un partenariat entre la commune de Jette, le CPAS et le Foyer jettois et est subsidiée par la Région de Bruxelles-Capitale. Depuis peu, l'AIS travaille en étroite collaboration avec le Foyer jettois.

Le but de l'Agence immobilière sociale est d'augmenter le nombre d'habitations à loyers modérés. Les propriétaires qui confient la gestion de leur bien à l'AIS bénéficient de différents avantages: une sécurité financière, une bonne gestion et de sérieuses garanties. Dans la négociation que l'Agence immobilière sociale conduit avec les propriétaires, deux éléments ressortent souvent comme déterminants: la prime allouée par la commune (une prime équivalente à 10% du pré-compte immobilier) et la possibilité de faire réaliser certains travaux de rénovation du logement par des ouvriers de l'AIS. L'assurance du paiement régulier du loyer convainc aussi de nombreux propriétaires.

Avec les logements ainsi libérés rencontrent un réel besoin. Souvent, en effet, les

locataires vivent avec des revenus de remplacement ou doivent se contenter d'un bas salaire. L'AIS remplit donc entièrement sa vocation sociale en mettant des logements à disposition de cette population fragilisée. Autre avantage de ce système: la dispersion des habitations sociales favorise une mixité socio-économique et culturelle dans l'ensemble des quartiers.

**L'Agence immobilière de Jette offre divers avantages:**

**... pour le propriétaire**

En confiant votre bien à l'AIS, vous optez pour la certitude d'une bonne gestion et de garanties solides.

- Le loyer est toujours payé au propriétaire, même si le logement est inoccupé.

- Le logement est remis en état en cas de dommage, à l'exception de l'usure engendrée par un usage locatif normal.

L'AIS de Jette veille à ce que les clauses du contrat de location soient respectées (assurance, garantie locative,...)

**... pour le locataire**

Les personnes qui remplissent les condi-

tions d'octroi d'un logement social peuvent devenir locataires auprès de l'AIS de Jette. Vous bénéficiez des avantages suivants:

- Un domicile en bon état, conforme aux prescriptions de sécurité, de salubrité et d'habitabilité.

- Un loyer modéré, adapté à la qualité du logement.

- Une facilité pour le paiement de la garantie locative et un accompagnement social garanti.

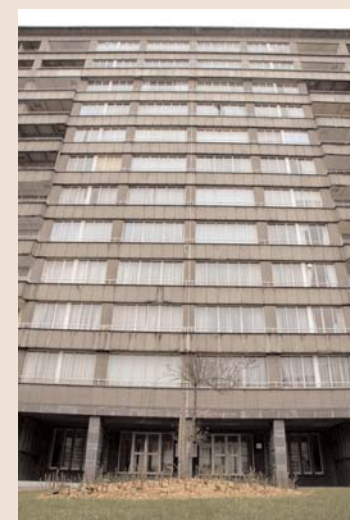
**Vous êtes propriétaire? L'Agence immobilière sociale peut vous aider!**

Appartement inoccupé, difficultés de location,... Vous ne voulez plus de soucis? Vous pouvez placer votre bien entre les mains de l'Agence immobilière sociale de Jette. Pour de plus amples renseignements, contactez l'Agence immobilière sociale de Jette:

**Agence sociale immobilière  
rue Jules Lahaye 288  
(dès le 15 mars)  
Tel: 02.421.70.90**

## Le Foyer jettois... ... 1176 logements

- Complexe Essegheem - 5 bâtiments  
- rue Jules Lahaye
- Complexe Florair - 5 bâtiments  
- avenue De Greef
- Complexe Stiénon - 2 bâtiments  
- avenues Rommelaere et Stiénon
- rue Hoorlaert 3, 12, 22
- rue Baudoux 4 et 44
- rue De Grijsse 8 et 10
- rue Vanderperren 20, 22, 24, 26, 28 et 30
- rue Bæck 2, 2A et 2B  
(actuellement en rénovation)
- rue Saint-Vincent de Paul 43, 45 et 47
- rue Delathouwer 4 et 6
- rue Loossens 38 et 40
- rue Serkeyn 35
- avenue Rommelaere 46, 50, 54, 56, 58, 60, 64
- avenue De Heyn 27 et 29
- avenue du Heymbosch 15, 21, 27, 37, 39
- avenue Depaire 200



## Projets en cours et projets en vue

L'important patrimoine du Foyer jettois implique des travaux d'entretien et de rénovation. De nouveaux projets visent en outre à améliorer constamment les conditions de logement.

**▼ Façade Essegheem I:**

La façade avant sera entièrement rénovée, avec placement de double vitrage. Le projet est en attente de permis d'urbanisme.

**▼ Façade Essegheem II:**

Ici aussi, la façade avant sera rénovée. Dans l'optique de favoriser les économies d'énergie pour locataires, le double vitrage sera placé. Le projet est en cours.

**▼ Châssis Florair:**

Une étude est actuellement en cours afin de trouver une solution aux problèmes de châssis. Un dossier sera bientôt constitué pour obtenir des subsides régionaux.

**▼ Caméras de surveillance:**

Pour préserver la sécurité, des caméras de surveillance seront installées dans les entrées et les garages des complexes Essegheem et Florair.

**▼ Système de chauffage rue Delathouwer/rue Loossens:**

Une nouvelle installation de chauffage et de production d'eau chaude sera mise en place dans les bâtiments de la rue Delathouwer/rue Loossens. Les subsides ont été accordés et la réalisation commencera début de cette année.

**▼ Système de chauffage rue Vanderperren:**

Un dossier a été introduit afin d'installer un nouveau système de chauffage et de production d'eau chaude dans les logements de la rue Vanderperren.

**▼ Détecteurs de fumée:**

Les derniers détecteurs de fumée ont été installés, de sorte que tous les logements sont équipés de détecteurs de fumée et donc conformes à la réglementation régionale en la matière.

**▼ Ascenseurs:**

Des subsides ont été demandés à la Région de Bruxelles-Capitale pour rénover les ascenseurs des complexes Florair et Essegheem.



## Des fresques urbaines mettent de la couleur au complexe Essegheem

Mi-mai 2005, le graffeur Gaëtan Tarantino et une dizaine de collègues ont réalisé la première fresque urbaine sur un mur du complexe Essegheem. A l'initiative de Tarantino, en collaboration avec la société de logement social Foyer jettois et L'Abordage, les graffeurs ont fait apparaître de magnifiques couleurs à coup de bombes aérosols. Cette fresque était la

première d'une série de cinq oeuvres d'art urbain qui seront réalisées sur ce site de la rue Lahaye. Un atelier est par ailleurs prévu pendant les congés de carnaval; les enfants pourront réaliser une fresque d'après un thème établi au préalable.

Il ne s'agit pas uniquement d'appliquer des couleurs vives sur d'insignifiants murs nus de l'espace public mais de montrer

aux autorités ainsi qu'aux habitants que les fresques urbaines sont des expressions d'art à part entière offertes gratuitement à tous.

En offrant à ces jeunes artistes un espace d'expression, le Foyer jettois démontre qu'il prend les jeunes au sérieux et qu'ils ont une place dans notre société.



# Liaison Simonis/Nord-Ouest de Jette: Une réunion d'information au bilan partagé

Le 10 janvier dernier avait lieu une réunion d'information portant sur le cahier des charges de l'étude d'impact relative à la liaison Simonis/Nord-Ouest de Jette. Depuis l'annonce de ce projet de liaison rapide entre la station de métro Simonis et le Nord-Ouest de Jette, notre commune demandait avec insistance aux autorités régionales d'examiner toutes les alternatives possibles et leur impact sur les quartiers traversés. Pendant deux semaines, les riverains, commerçants et autorités communales ont pu s'exprimer sur le cahier des charges auquel devra se conformer le bureau d'études auquel la Région de

Bruxelles-Capitale confiera la réalisation de l'étude d'impact. Cette étude devra envisager les répercussions qu'une liaison rapide Simonis/Nord-Ouest de Jette aurait sur l'environnement sonore, la circulation et le stationnement, l'activité économique et commerciale, la sécurité des passants,...

## Des habitants venus nombreux

La réunion d'information qui s'est tenue le 10 janvier à l'initiative des collègues des bourgmestres et échevins de Jette et Ganshoren a attiré de nombreux habitants

des deux communes. Animée par un représentant de la Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles (STIB), cette réunion a fourni une tribune non seulement aux riverains qui ont pu formuler leurs remarques et leurs questions mais également à la Région qui, par le biais de l'envoyé de la STIB, a tenu à préciser que l'on ne parle désormais plus de "tram 10" mais de "liaison performante entre Simonis et Nord-Ouest de Jette"; signifiant par là que diverses alternatives, allant du maintien de la situation actuelle à différentes possibilités de connexion par bus, tram ou métro, seront prises en considération.

## Toujours des doutes

La démonstration a eu le mérite de recadrer le problème de mobilité dont se soucie la Région. Mais les habitants et les autorités communales demandent que l'hypothèse de base soit démontrée de manière plus percutante et pertinente: pourquoi, en effet, vouloir développer une liaison rapide alors qu'il existe déjà des lignes de bus qui relient Simonis à l'AZ-VUB? Quelles qu'en soient les incidences au niveau urbanistique, économique ou social.

## Tri sélectif: des bulles à verre *près de chez vous*

Les Bruxellois ont découvert depuis quelques mois que les bulles à verre ont pour la plupart été doublées: à côté des bulles colorées ont été placées des bulles blanches. Il s'agit de faciliter le tri sélectif du verre: en séparant le verre blanc du verre de couleur, le recyclage est plus efficace.

Le principe est simple: il suffit de se rendre aux bulles à verre les plus proches de son domicile et de viser juste. Le verre blanc, dans la bulle blanche. Le verre coloré, dans la bulle colorée. Le tri est plus précis. Bruxelles-Propreté collecte le verre séparément et le recycle avec plus d'efficacité.

### Les bulles à verre dans Jette

Les nouvelles bulles à verre blanc sont installées progressivement dans toute la Région de Bruxelles-Capitale. A Jette, le doublement des bulles à verre s'est effectué en douceur. Toutefois, certaines bulles ont été supprimées pour des raisons de commodité: l'espace fait défaut, il n'y a donc pas de possibilité de placer de bulle supplémentaire. Ainsi, les bulles à verre situées rue Van Rollegem (église Sainte-Claire) et au rond-point Cité Jardin ont-elles disparue.

En revanche, les bulles à verre placées dans la rue Eugène Toussaint, la chaussée de Wemmel (entrée CPAS) et l'avenue de Levis Mirepoix (au niveau de l'école Van Belmont) seront prochainement doublées.

Des travaux de sécurisation seront, en outre, effectués sur les sites suivants: avenue Van Engeland / clos Jecta, avenue Moyens, square James Dean, rue Edouard Faes / avenue de Levis Mirepoix, avenue Carton de Wiart / rue Longtin et avenue Broustin / avenue de Jette.

La liste ci-contre vous aidera à trouver des bulles à verre près de chez vous.



Avenue De Heyn, sur le parking de l'église Sainte-Claire  
 avenue Van Engeland/clos Jecta  
 rue Schuermans, sur le parking de l'église Saint-Joseph  
 avenue de l'Exposition/avenue Moyens  
 avenue du Laerbeek/petite rue Sainte-Anne  
 rue Eugène Toussaint, à hauteur du n° 132  
 chaussée de Wemmel, à l'entrée du CPAS  
 avenue de Jette/rue des Flamands  
 rue Van Bortonne, sur le parking du Delhaize  
 avenue de Levis Mirepoix, à hauteur de l'école Van Belmont  
 avenue Broustin/rue Vanderborgh  
 rue Serkeyn/rue Ongena  
 rue Hainaut, sur le parking du Delhaize  
 Notre-Dame de Lourdes, derrière le Delhaize et derrière la banque  
 avenue Secrétin/rue Jules Lahaye, sur la berme centrale  
 avenue De Greef/résidence Florair  
 parc de la Jeunesse, à hauteur du complexe de tennis  
 rue Jules Lahaye/résidence Essegem 2  
 avenue De Munter, sur le parking  
 rue Faes/avenue de Levis Mirepoix  
 avenue Carton de Wiart/rue Longtin  
 avenue de Laeken, sur la berme centrale à hauteur du n° 50  
 rue Léopold 1er, à hauteur du GB

## Comment vous débarrasser de vos déchets ?



### Objets encombrants

**ENLÈVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETÉ.** Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800/981.81 pour fixer un rendez-vous. Un enlèvement de 2 m<sup>3</sup> d'objets encombrants est possible gratuitement tous les six mois. 19 EUR par mètre-cube supplémentaire.

**Le dimanche.** Durant les mois d'hiver, une collecte dominicale des objets encombrants est également prévue suivant les mêmes modalités que la collecte régulière (sur rendez-vous au 0800/981.81). En été, une collecte dominicale des déchets verts est organisée en remplacement.

**DÉCHETTERIE RÉGIONALE.** Vous pouvez vous rendre à une des deux déchetteries

régionales (rue du Rupel à 1000 Bruxelles et avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest) avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). Service gratuit pour les particuliers. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

### Déchets verts et chimiques

**SERVICE DES PLANTATIONS.** Les branches (d'un diamètre de 7 cm maximum), les déchets verts et les petits déchets chimiques peuvent être déposés au service des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120) les mardis et jeudis

de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m<sup>3</sup> gratuits par an, 5 EUR/m<sup>3</sup> à partir du troisième m<sup>3</sup>. Tarif entreprises de jardinage jettoises: 12,50 EUR/m<sup>3</sup>. Tarif particuliers non-jettois: 12,50 EUR/m<sup>3</sup>. Tarif entreprises non-jettoises: 25 EUR/m<sup>3</sup>.

**COINS VERTS MOBILES.** Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement s'ils ne sont pas traités de manière spécifique. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins

Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté).

Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut maintenant les retourner à votre pharmacien.

**Calendrier des Coins Verts mobiles à Jette pour les mois de février et mars 2006:**

**place Cardinal Mercier (police): les 13 février et 13 mars - de 17h15 à 18h15**

**avenue Charles Woeste (ND de Lourdes): les 27 février et 27 mars - de 18h30 à 19h30**

Si chacun apporte sa contribution à la collecte sélective des déchets, notre environnement se portera mieux.





# Ça trépigne dans les paddocks: les 24h de Picorchamps reviennent bientôt

Les 3 et 4 mars prochains, la 25<sup>ème</sup> édition des 24h de Picorchamps se déroulera au collège Saint-Pierre de Jette.

L'origine de cet événement ancré dans la tradition jettoise remonte à 1981. C'est à ce moment que les scouts "Pionniers" de la 34<sup>ème</sup> unité Bruxelles Nord de la FSC font le pari d'organiser une course automobile de 24 heures sur circuit miniature. La direction du collège Saint-Pierre, dont les Pionniers sont élèves, leur permet d'occuper le réfectoire durant le week-end de carnaval. Année après année, les équipes se sont diversifiées et les pistes ont pris de l'ampleur, passant de 2 pistes de 16 mètres en 1981 à 8 pistes de ± 45 mètres actuellement. Pour la prochaine édition, les organisateurs ont remplacé tous les raccordements électriques, les performances des voitures n'en seront qu'améliorées.



Du vendredi 17h au samedi 17h, les membres d'une petite dizaine d'équipes de passionnés se relayeront au volant de voitures électriques. Sur huit pistes différentes, les concurrents devront trouver le juste dosage de vitesse et de souplesse, veillant à ne pas faire effectuer de sortie de piste à leur véhicule miniature sous peine de se voir infliger une pénalité de 30 secondes.

## 24h de Picorchamps

- Du vendredi 3 mars 17h au samedi 4 mars 17h.
- Pas ouverte à tous; les motivés tenteront donc de se faire enrôler dans une équipe participante.
- Le public et les supporters sont les bienvenus.
- Entrée: 3 EUR.
- De nombreuses animations: un bar et restauration, un circuit pour enfants, un atelier de grimage, un spectacle de cirque, des concerts



## Course Open

- 1er mars
- Ouverte à tous
- Inscriptions possibles jusqu'au 28 février ou sur place le jour de la course jusqu'à 16h au plus tard
- Renseignements et inscriptions: 02.420.76.07 (Philippe Libert)
- Infos: Picorchamps Asbl - Rue Vandenschriek 78 à 1090 Bruxelles - tél.: 02.771.85.90 - site internet: [www.picorchamps.be](http://www.picorchamps.be)

## ANTENNE INTERUNIVERSITAIRE UCL/ULB de Jette et du Nord-Ouest de Bruxelles

Mise sur pied à Jette en 1996, l'Antenne Interuniversitaire propose chaque année un cycle de conférences tous publics. Celles-ci traitent de sujets diversifiés, liés à la politique, l'histoire, les arts, la sociologie, le monde médical, etc. Les conférenciers invités lors de ce cycle d'exposés proviennent de l'UCL et de l'ULB, et les exposés sont, de par leur présentation, rendus accessibles au public le plus large.

**Ce mois-ci, deux conférences sont programmées:**

- 16 février: "Quand la terre bouge, les mers suivent: la tectonique des plaques" par Daniel Demaiffe, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences de l'ULB

à 14h30 dans la Salle communale des Fêtes à Jette (place Cardinal Mercier 10 au-dessus de la bibliothèque communale)

- 22 février: "De Lénine à Poutine" par Jacques Rifflet, professeur de droit, de politique internationale et d'étude comparée des religions

à 20h dans la Salle communale des Fêtes à Jette (place Cardinal Mercier 10 au-dessus de la bibliothèque communale).

Entrée: 4 EUR par séance

Infos: commune de Jette - service Communauté française - tél.: 02.423.13.53 (Sylvie Allentin).

## CELA SE FÊTE!

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage? Si vous êtes le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à mettre plus d'éclat à cette belle fête. Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Lucien Vermeiren, officier de l'Etat civil (02/423.12.16), ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02/423.12.70).

### Félicitations...

... aux époux Colla-Aglietti. Ils ont fêté leurs noces d'or le 14 janvier 2006.

... aux époux Miller-Walgraef. Ils ont fêté leurs noces de diamant le 14 janvier 2006.

... aux époux Witte-Renard. Ils ont fêté leurs noces de brillant (65 ans de mariage) le 21 janvier 2006.

... aux époux Steylemans-Van Daelen. Ils ont fêté leurs noces d'or le 28 janvier 2006.

## Le Centre d'Entraide de Jette recherche des bénévoles...

... quelques heures par semaine pour assurer des permanences à l'accueil ou des animations en français pour des adultes.

Les activités se déroulent au Centre d'Entraide, rue Henri Werrie n° 11 à Jette

Pour tout renseignement, contactez **Martine Lotigier** au **02.428.90.56**

## SENIORS

# Les activités de février et mars 2006

Le service Seniors vous invite ce mois-ci à l'exposition la plus détonnante de ces derniers mois. Découvrez l'histoire insolite de notre royaume avec "Made in Belgium".

### Mardi 21 Février 2006

Visite de l'exposition "Made in Belgium" au Dexia Art Center (rue de l'Ecuyer à Bruxelles). Au fil de cette expo est relatée l'histoire vécue et vivante des célébrités, inventeurs, créateurs et autres entrepreneurs ainsi que des réalisations d'envergure qui ont assuré la renommée de la Belgique aux 4 coins du monde. Vous pourrez y découvrir une Belgique sous ses aspects les plus insolites et les plus inattendus, articulés autour de douze thèmes: les libertés et le modèle institutionnel belge, les arts, les sciences,...

La visite débutera à 13h30. Des audioguides seront mis à disposition. Cette visi-

te s'achèvera dans un établissement de la rue de l'Ecuyer par la dégustation d'une boisson chaude accompagnée de desserts à volonté.

Prix: 22 EUR comprenant la visite avec audio-guide, le transport en autocar et le goûter. Rendez-vous à 12h45 sur la place Cardinal Mercier.

### Dimanche 5 mars 2006

### Opérette "Gipsy" de Francis Lopez

au Centre culturel d'Auderghem

Rendez-vous fixé à 13h45 sur la place Cardinal Mercier pour ce spectacle.

Prix: 30 EUR, spectacle et transport inclus.

La participation à ces activités ne peut se faire que sur rendez-vous auprès du

service Seniors de la commune de Jette (pour les coordonnées, voir cadre ci-dessous).

### Infos et inscriptions

## Service Seniors

La Maison communale  
chaussée de Wemmel 100  
à 1090 Jette

Entresol - bureau 043  
(ascenseur : étage ET)

Ouvert au public: le lundi, mardi,  
mercredi et vendredi,  
entre 10h00 et 11h30  
et le jeudi entre 14h00 et 15h30.

Tél.: 02/423.12.66

Courriel: [phellem@jette.irisnet.be](mailto:phellem@jette.irisnet.be)



# Navexpo 2006

## 2000 ans de navigation maritime et fluviale belge

Navexpo est une exposition annuelle qui retrace à chaque édition un pan de l'histoire de la navigation mondiale, s'arrêtant une année sur les cargos et paquebots de rêve, levant une autre fois le voile sur le destin des marins plongés dans la tourmente des tempêtes. Pour sa 25<sup>ème</sup> édition, Navexpo nous convie à découvrir l'histoire de la navigation maritime et fluviale belge.

Depuis le néolithique, les habitants des côtes flamandes n'hésitaient pas à franchir la Manche. A l'époque de Jules César, ils jouissaient d'une réputation de bons navigateurs. Plusieurs siècles plus tard, la pêche côtière, à bord de bateaux comme les "scutes", connut une expansion croissante tandis que le commerce maritime à bord des "cogges" fit la fortune de la ville médiévale de Bruges puis d'Anvers, après les "grandes découvertes" du 16<sup>ème</sup> siècle.



Jusqu'à l'indépendance de la Belgique, les marins de nos contrées se mettaient au

service de puissances étrangères, parfois avec beaucoup de succès (certains sont

devenus des corsaires illustres, amiral des Flandres ou hauts fonctionnaires dans les Compagnies des Indes au 18<sup>ème</sup> siècle).

Après 1830, les navires battant pavillon belge ont sillonné les mers d'Afrique aux Amériques avec la Red Star Lines et la Compagnie Maritime Belge.

Navexpo 2006, ce sont 2000 ans de navigation maritime et fluviale belge illustrés par des peintures, des documents, des photos, des modèles réduits exceptionnels.

**NAVEXPO 2006**

**jusqu'au 12 février**

**à l'Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem**

**rue Tiebackx 14 à 1090 Jette**

**Entrée: 3 EUR/2 EUR pour enfants, étudiants, seniors, "Article 27"**

**Ouvert: du mardi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h (de 10h à 18h le weekend)**

## Rey Cabrera y sus amigos

### Sons cubains & ambiance rythmée

La vie du guitariste virtuose sexagénaire Rey Cabrera est remarquable. Il a grandi sur la perle des Caraïbes, Cuba, près de Santiago de Cuba. Dès son jeune âge, il a présenté une forte inclination pour la musique rythmée qui gouverne les rues et les fêtes de l'île. La guitare dont il joue, six cordes regroupées en trois paires, est son instrument de prédilection. C'est avec cet authentique instrument cubain que Rey Cabrera produit des notes magnifiques. A Cuba, il a joué avec des célébrités cubaines comme Ochoas mais aussi Benito Suarez, le guitariste de la Company Segundo, et Ricardo Ortiz Verdecia, qui est maintenant la voix de Vieja Trova Santiaguera. Il a, d'autre part, livré une performance remarquable sur le CD de Eliades Ochoa (Buena Vista Social Club). Tout indiquait que le musicien finirait ses vieux jours sur l'île mais, lors d'une tournée mondiale avec Maria Ochoa et son

orchestre "Corazón de Son" en 2002, il a rencontré l'amour en Belgique. Suivant ce que lui dictait son cœur, Rey Cabrera s'est marié et a décidé de s'installer à Bruxelles. Le musicien-compositeur y a perdu quelques degrés Celsius mais sa passion pour la musique n'a pas changé. Avec sa guitare, il a déjà joué sur plusieurs scènes belges où il a créé une ambiance sensuelle aux rythmes typiquement cubains. Rey Cabrera donne à la musique traditionnelle sa touche très personnelle et compose ses propres morceaux. Cela est ressorti dans "Musica Cubana a mi Belgica", une savoureuse combinaison où l'on évoque même Manneken Pis.

En concert à l'Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem, Rey Cabrera se produira avec son quartette, dans un répertoire constitué essentiellement de rythmes endiablés et de musique traditionnelle plus qu'estivale.



**Rey Cabrera y Sus Amigos**  
**en concert**

**vendredi 17 février 2006 à 20h**

Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem, rue Tiebackx 14

Accès gratuit

**Infos: 02.423.13.73.**

## Eva Kavian

### ou le jeu de l'écriture



Le samedi 11 février à 10h30, la bibliothèque francophone accueille Eva Kavian. Cette talentueuse écrivaine belge, née en 1964, vit dans la région de Namur. De formation paramédicale, elle a travaillé plusieurs années en hôpital psychiatrique et fondé l'asbl "Aganippé" au sein de laquelle elle anime des ateliers d'écriture.

L'animation "Un livre, un auteur" s'articulera autour de son œuvre littéraire parue aux éditions du Castor Astral: "Autour de Rita" en 2002, "Trois siècles d'amour" en 2003 et "Le rôle de Bart", son dernier livre, paru en 2005.

**"Un livre, un auteur"**  
**reçoit Eva Kavian**

**le 11 février à 10h30**

à la bibliothèque principale du Nord-Ouest de Bruxelles (place Cardinal Mercier 10)

Entrée gratuite et drink offert après la rencontre

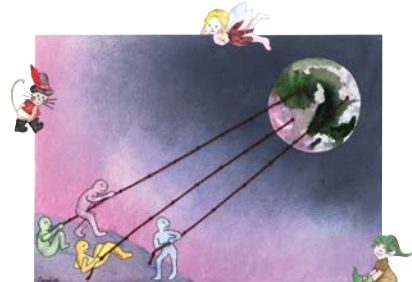
**Renseignements et inscriptions:**  
**Myriam Gathon - tél.: 02.426.05.05 - email: bpono.jette1@bibli.cfwb.be**

## 26 enfants en scène: "Légende du néant"

L'asbl "Comédie et Compagnie" existe depuis plus de 7 ans. Cette association à vocation artistique réunit plusieurs personnes issues du milieu du spectacle, de la danse ou du chant et organise, notamment, des ateliers artistiques en théâtre, danse, voix et écriture.

"Comédie et Compagnie" a déjà produit cinq comédies musicales interprétée par une troupe d'une trentaine d'enfants et de (pré-)adolescents. Chacune proposait une réflexion sur des sujets de société, ouvrant ainsi le débat à l'école, au sein de la famille ou entre amis.

La nouvelle production de l'asbl, "Légende du néant", met sur scène 26 enfants et 3 adultes. Elle traite d'un sujet



terriblement contemporain: l'effacement de l'imaginaire au profit de la recherche perpétuelle de biens matériels. Au travers des questionnements d'un personnage qui s'interroge sur l'essence de l'être humain, ce sont l'individualisme, le racisme, les contes

de notre jeunesse qui sont abordés. Les différents niveaux de lecture du spectacle le rendent accessible à tous, même aux très jeunes.

**"LÉGENDE DU NÉANT"**

**le 10 mars à 20h30**

**le 11 mars à 15h et 20h30**

**le 12 mars à 15h**

à Cité Culture (allée du Rubis à 1020 Laeken)

Entrée: 10 EUR par adultes / 7 EUR par enfant

**Infos: tél. 02.428.53.17 ou 02.415.82.08 - email: comedie-et-compagnie@skynet.be**



## Cycle des conférences "Clés pour la Musique"

En février, le musicologue André Van Oeckel poursuit son exposé portant sur la musique classique et s'interroge: la période classique ne va-t-elle pas au-delà de la "première trinité viennoise" (Haydn, Mozart, Beethoven)?

**le 11 février à 14h30**  
**au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)**  
**Entrée: 3 EUR**  
**Infos: Centre culturel de Jette - tél.: 02.426.64.39**

## Armillaire Jazz Nights: "Ivan Paduart Trio"

Les compositions du pianiste Ivan Paduart atteignent un haut degré de pureté et de simplicité. Aérienne comme une plume, belle et rythmée comme un cœur qui se remettrait à battre, telle est la musique que livre cet exceptionnel artiste.

Un plaisir indéniable de jouer et de s'exprimer magnifié par la présence de deux autres grands artistes, le contrebassiste Philippe Aerts et le batteur hollandais Joost Van Schaik, omniprésents et pourtant suffisamment discrets pour laisser libre cours au talent du leader.



**le 17 février 2006 à 20h30**  
**au Centre Armillaire**  
**(bd de Smet de Naeyer 145)**  
**Entrée: 8EUR / 6 EUR sur réservation / Art. 27: 1,50 EUR**  
**Infos: Centre Culturel de Jette - tél.: 02.426.64.39**

## Les Dimanches d'Aurélië:

### "Un petit chat dans un grand sac"

par la Cie de l'Arbre Rouge

Qu'emporte un chat lorsqu'il part en voyage? Tout au fond du sac, bien cachés, les secrets d'un gros gourmand et la malice d'une mémé. Par-dessus, une histoire qui joue au chat et à la souris, juste au milieu, suspendues comme des bulles de savon, des mélodies tendres et colorées. Et dans les coins, un peu d'ombres et de surprises...  
 Durée: 45 min. A partir de 4 ans.

**le 19 février 2006 à 15h**  
**au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)**  
**Entrée: 6 EUR**  
**Infos: Centre culturel de Jette - tél.: 02.426.64.39 (Chantal Farin)**

## Cycle de conférences "Cent Ans de Jazz"

Le temps d'un après-midi, Louis Stevens, documentaliste, et Vicky Down, musicien, emmènent les amateurs de musique dans les méandres du jazz. De l'histoire de ce genre musical aux grands instrumentistes en passant par les nombreux courants qui ont traversé le jazz, les grands interprètes et compositeurs, les deux compères éclaireront les mélomanes à l'aide de beaucoup d'écoute et des références musicales, des vidéos,... Le bar est ouvert à l'entracte.

**le 23 février de 14h15 à 17h15**  
**au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)**  
**Entrée: 5 EUR**  
**Infos: Centre culturel de Jette - tél.: 02.426.64.39**

## Ciné-club Soukirai "Les tortues volent aussi" de Bahman Ghobadi

Dans un village du Kurdistan irakien, à la frontière de l'Iran et la Turquie, les habitants cherchent activement une antenne parabolique pour capter des nouvelles par satellite, car nous sommes à la veille de l'attaque des Américains en Irak... Un garçon mutilé, venant d'un autre village, accompagné de sa petite soeur et son enfant, en fait la prédiction: la guerre s'approche de plus en plus...

**le 23 février à 20h au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)**  
**Entrée: 2,50 EUR**  
**Infos: Centre Culturel de Jette - tél.: 02.426.64.39**

## Armillaire Blues nights 2006: "Bill Roseman Trio"

Le guitariste et chanteur Bill Roseman est né dans '60 non loin de Philadelphie. Il découvre le blues via notamment la musique de Mike Bloomfield et BB King pendant ses études musicales. Un parcours très riche en prestations et concerts, plus de 200 par année en Europe et aux USA, l'installe finalement en Belgique où il fonde un trio très influencé par Buddy Guy et Magic Sam.



**le 24 février à 20h30**  
**au Centre Armillaire**  
**(bd de Smet de Naeyer 145)**  
**Entrée: 8 EUR/6 EUR sur réservation/Art. 27: 1,50 EUR**  
**Infos: Centre culturel de Jette - tél.: 02.426.64.39**

## VOIR LE MONDE

# Japon

## Les délices de l'extrême

Autoroutes et voies ferrées superposées, agglomération conglomérée, foule automatisée. Les délices de l'Extrême-Orient sont plus loin. Derrière le clinquant moderne. Délices d'un Japon millénaire: la silhouette d'une geisha au petit matin, les défilés de courtisanes et de samourais, le combat des chefs au tournoi de sumos. Délices d'une nature rebelle et inquiétante: le typhon, le cône parfait du Fuji.

Engagé sans retenue dans le nouveau millénaire, le pays débride la créativité, puisant son énergie dans la juxtaposition des extrêmes, le beau et le laid, la tradition et la modernité, l'éphémère et l'éternel.

### "Japon. Les délices de l'extrême"

**le 19 février à 14h et à 16h30**  
 en la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10 à 1090 Jette)  
**Infos: Voir le Monde asbl**  
**- tél.: 02.649.76.95**



## AGENDA

FÉVRIER

Jusqu'au 12.02: Navexpo 2006 "2000 ans de navigation maritime et fluviale belge". A l'Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14 à 1090 Jette). Ouvert: du mardi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h (de 10h à 18h le weekend). Entrée: 3 EUR/2 EUR.

04.02: "Anthologie" par la Cie de la Grande Ourse. A 20h30. Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée: 10 EUR/8 EUR. Infos: Centre Culturel de Jette - tél.: 02.426.64.39.

08.02: Café littéraire en écho au spectacle "Norway today" qui se joue au Théâtre national. Rencontre avec les comédiens. De 12h30 à 14h. Dans la bibliothèque principale du NO de Bruxelles, section "de Naeyer" (bd de Smet de Naeyer 147). Entrée gratuite. Infos: 02.426.10.82.

11.02: "Un livre, un auteur" reçoit Eva Kavian. A 10h30. A la bibliothèque principale du Nord-Ouest de Bruxelles (place Cardinal Mercier 10). Entrée gratuite. Infos: Myriam Gathon - tél.: 02.426.05.05.

16.02: Cycle de conférences de l'Antenne interuniversitaire. "Quand la terre bouge, les mers suivent: la tectonique des plaques" par Daniel Demaiffe, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences de l'ULB. A 14h30. Dans la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Entrée: 4 EUR. Infos: service communal de la Communauté française - tél.: 02.423.13.53.

17.02: Concert de musique cubaine. "Rey Cabrera y Sus Amigos". A 20h. A l'Abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14). Accès gratuit. Infos: 02.423.13.73.

17.02: Armillaire Jazz Night: "Ivan Paduart Trio". A 20h30. Au Centre

Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée: 8EUR / 6 EUR / 1,50 EUR. Infos: Centre Culturel de Jette - tél.: 02.426.64.39.

18.02: Grand concert pour chœur et orchestre. A 15h. En l'église Saint-Joseph (rue Remy Soetens à 1090 Jette). Entrée: 15 EUR/12 EUR. Infos: Centre culturel de Jette - tél.: 02.426.64.39.

19.02: Voir le monde "Japon. Les délices de l'extrême". A 14h et à 16h30. Dans la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Infos: Voir le Monde asbl - tél.: 02.649.76.95.

22.02: Cycle de conférences de l'Antenne interuniversitaire. "De Lénine à Poutine" par Jacques Rifflet, professeur de droit, de politique internationale et d'étude comparée des religions. A 20h. Dans la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Entrée: 4 EUR. Infos: service communal de la Communauté française - tél.: 02.423.13.53.

23.02: Cycle de conférences Cent Ans de Jazz: "Erroll Garner dans son style pianistique et joyeux!". De 14h15 à 17h15. Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée: 5 EUR. Infos: Centre culturel de Jette - tél.: 02.426.64.39.

24.02: Armillaire Blues Night: "Bill Roseman Trio". A 20h30. Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée: 8 EUR/6 EUR/1,50 EUR. Infos: Centre culturel de Jette - tél.: 02.426.64.39.

Du 02.03 au 04.03: Festival "Un autre regard sur l'Afrique". Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Infos: Centre culturel de Jette - tél.: 02.426.64.39.

03.03 et 04.03: 24h de Picorchamps. Au collège Saint-Pierre. Entrée: 3 EUR. Infos: www.picorchamps.be



# “Anthologie”

## Création par la Cie de la Grande Ourse

La censure et la violence auront-elles raison d'un spectacle? Peut-être pas. La puissance de l'art, c'est aussi de pouvoir faire tomber jusqu'au masque haineux du plus autoritaire des hommes.

“Anthologie”, c'est l'histoire d'un homme qui a oublié la beauté de l'art pour s'enfermer dans un monde de peur et de méfiance. Fonctionnaire de la Phalange, il exerce un droit autoritaire de censure. Que devient l'art face à l'arbitraire, l'homme face à son destin?

Fruit d'une année de travail et de recherche, “Anthologie” est un mélange des genres où les musiciens deviennent acteurs, le comédien chante et la poésie classique s'exprime en clip vidéo...

Ça oscille du free jazz au funk, du blues au rock, du reggae à la ballade. Ça swingue.

### “Anthologie”

par la Cie de la Grande Ourse

le 4 février 2006 à 20h30

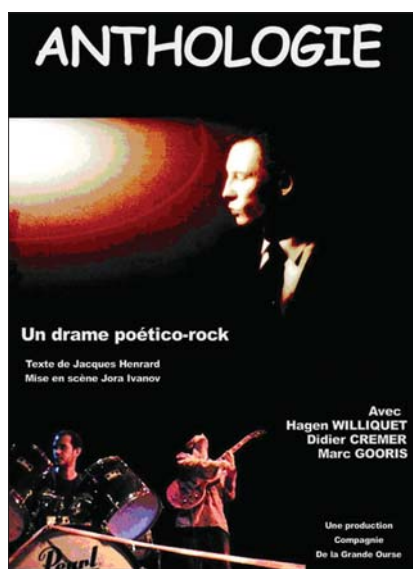
au Centre Armillaire

(bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 10 EUR/8 EUR sur réservation

Infos: Centre Culturel de Jette

- tél.: 02.426.64.39.



## Un après-midi lyrique

Le 18 février 2006 sera le jour de l'art lyrique à Jette ou ne sera pas. Un grand concert pour chœur et orchestre sera en effet organisé à l'initiative du Centre culturel de Jette.

### Au programme:

- des oeuvres de Mendelssohn, César Franck, Gabriel Fauré et André Caplet interprétées par le Choeur Crescendo

- le concerto pour violon nr.1 en ré mineur de Félix Mendelssohn interprété par l'Orchestre Nuove Musiche



“Gloria D-Dur” d'Antonio Vivaldi interprété par le Choeur Crescendo, le Trio Isocele et l'Orchestre Nuove Musiche

Grand concert pour chœur et orchestre

le samedi 18 février à 15h

en l'église Saint-Joseph (rue Remy Soetens à 1090 Jette)

Entrée: 15 EUR/12 EUR en prévente

Infos: Centre culturel de Jette

- tél.: 02.426.64.39

## Académie de musique G.H. Luytgaerens

Les semaines qui arrivent seront chargées pour l'académie communale de musique G.H. Luytgaerens. Voici les dates des prochaines auditions et spectacles des élèves et de leurs professeurs.

### AUDITION DES ÉLÈVES

à l'abbaye de Dieleghem

jeudi 23 février à 19h

jeudi 30 mars à 19h

vendredi 19 mai à 19h

### CONCERT DES PROFESSEURS

à l'église Sainte-Claire

vendredi 10 février à 19h30

### SPECTACLE PLURIDISCIPLINAIRE

en l'église Saint-Joseph

vendredi 17 mars à 19h30

### SPECTACLE DE DANSE

en la salle communale des Fêtes

samedi 25 et dimanche 26 mars.

Renseignements:

tél.: 02.427.60.72.

# “Un autre regard sur l'Afrique”

En collaboration avec le Cirrfapa (projet Baobab), le Centre culturel de Jette organise du 2 au 4 mars un festival destiné à sensibiliser le public aux problèmes cruciaux que connaît l'Afrique aujourd'hui. La dette du Tiers-monde, les difficultés de la vie qui poussent les populations à fuir leur pays dans des conditions parfois épouvantables seront abordés au travers de films, débats mais surtout des témoignages des artistes et des Africains présents.

### Jeudi 2 mars à 20h:

#### Projection du film

#### “Le cauchemar de Darwin”.

Ce film sera suivi d'un débat avec Denise Vindevogel (monteuse) et Carly Kanyinda (journaliste).

Prix: 2,50 EUR

### Vendredi 3 mars dès 19h:

#### Soirée rwandaise

Débat “Etre Rwandais aujourd'hui” (témoignage des artistes et échanges avec le public)

- A 19h45: Pause repas (cuisine d'Afrique centrale)

- A 20h30: Spectacle Inkindi n'imanzi “Racines” (chants et danses rwandaises). Un message de tolérance qui présente une lecture plus optimiste de ce qui est donné à voir et à entendre sur le Rwanda depuis la tragédie de 1994.



- A 21h45: Concert de Jean-Jacques Djakhobo

Prix de la soirée: 8 EUR / 6 EUR sur réservation

### Samedi 4 mars

- De 14h à 16h: sensibilisation des jeunes par divers ateliers

• Pour les 6-9 ans: atelier de contes africains (animé par Bachot Muna, artiste camerounais)

• Pour les 10-14 ans: atelier “Jouets du Sud” (animé par Quinoa). Fabrication d'un jouet à partir de matériaux de récupération

• Pour les adolescents: atelier de percussions (animé par Koffi, artiste togolais)

Participation aux frais: 2,50 EUR

- A 18h30: Ciné-débat autour du film “Société malienne d'exploitation” d'Eric Pauporté.

- A 20h: Pause repas (cuisine d'Afrique de l'Ouest)

- A 20h45: Concert de Bachot Muna



Prix de la soirée: 8 EUR / 6 EUR sur réservation

**Exposition permanente de photos, peintures et sculptures durant les 3 jours.**

Festival “Un autre regard sur l'Afrique”

Du 2 au 4 mars au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Inscriptions aux ateliers et réservations - Centre culturel de Jette - tél. 02.426.64.39

## Un spectacle pour les orphelins togolais

Pour soutenir financièrement son orphelinat au Togo, l'asbl “Soleil des Nations (SON)” organise un après-midi théâtral à Jette, le dimanche 12 mars 2006 à 15h.

A l'origine de ce projet, il y a Geneviève. Elle est partie voici bientôt sept ans en Afrique où elle a créé, en collaboration avec deux couples de Togolais, un orphelinat pour venir en aide aux enfants de la région de Notsé, à 100 km de Lomé, la capitale du Togo. A ce jour, tout un village a été construit: des maisons d'accueil, une plaine de jeux, un château d'eau qui fournit le village en eau potable pompée à 42 mètres sous terre. Une école primaire a également ouvert ses portes pour les enfants orphelins du village ainsi que pour les enfants des familles alentour qui ne peuvent fréquenter l'école située trop loin en ville.

Afin de récolter des fonds pour ce projet au Togo où une cinquantaine d'orphelins reçoivent amour et éducation, la troupe “Théâtre du Chinois” interprétera la pièce “Le visiteur” d'Eric-Emmanuel Schmitt. Cette pièce plonge les spectateurs au coeur de Vienne, en 1938, alors que les persécutions des Juifs ont commencé et que Sigmund Freud voit la Gestapo emmener sa fille pour un interrogatoire. Une histoire, pour toute la famille, qui fait réfléchir au sens de la vie.

### Théâtre: “Le visiteur” d'Eric-Emmanuel Schmitt

Le 12 mars 2006 à 15h A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 8 EUR pour les adultes / 5 EUR pour les - de 15 ans et les + de 65 ans

Infos et réservations: asbl “Soleil des Nations (SON)” - tél.: 02.479.88.11